AMÉNAGEMENT

Le PLUI est lancé

L'établissement d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), valant aussi programme local d'habitat et plan de mobilités, a été approuvé par le conseil communautaire. L'élaboration de ce document, essentiel pour l'avenir du territoire, est lancée. Le processus devrait être achevé en 2025.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été inscrit dans la loi Grenelle 2 de 2010. En 2014, la loi ALUR a prévu un transfert automatique des PLU vers les intercommunalités pour 2017, sauf en cas de minorité de blocage – option retenue par l'Agglo. De nouveau appelées à se prononcer sur cette question en 2021, les 53 communes de la CAB ont désormais décidé d'accepter ce transfert. Depuis le 1er juillet 2021, l'Agglo est donc compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme. Depuis 2018, et dans cette perspective, des séminaires réunissant tous les maires ont permis de mieux appréhender cette nécessaire évolution.

Par l'ampleur des domaines qu'il couvre – urbanisme, habitat, mobilité – le PLUI est une des pièces majeures du projet de territoire de l'Agglo. À terme, une fois approuvé, il remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme en vigueur sur les communes de l'Agglo.

S'il affecte concrètement la vie des gens parce qu'il détermine notamment les règles d'urbanisme que les permis de construire doivent respecter, ce document dessine aussi le visage du territoire pour les années à venir. Le PLUI façonne notre avenir, depuis les logements jusqu'aux paysages.

À travers lui, la CAB entend :

- conforter l'attractivité du territoire, en particulier aux plans économique, culturel et touristique ;
- prendre soin de l'Homme, notamment en maintenant un niveau d'offre d'équipements et de services couvrant l'ensemble des besoins présents et futurs des habitants ;
- prendre soin de la nature et du vivant, à travers les trames vertes et bleues protectrices de la biodiversité, en campagne et dans les espaces urbanisés, ainsi qu'en préservant les terres agricoles et les espaces naturels ;
- prendre soin de la ville, des communes et de la ruralité, en planifiant un développement équilibré sur toute l'agglomération et en promouvant un modèle d'urbanisme qui protège et valorise le patrimoine architectural et paysager du Beauvaisis
- et conforter la gouvernance en réseau du territoire.

Sur ce dernier point, la taille de l'Agglo – 53 communes occupant une superficie de près de 540 km² – a conduit à proposer un découpage du territoire en 6 secteurs. C'est dans ce cadre que les élus travaillent dès à présent à l'établissement d'un document sectorisé permettant de respecter les identités territoriales locales.

La procédure d'établissement du PLUI est prévue pour durer quatre années, le but étant de pouvoir l'approuver à la fin de l'année 2025.

Pour ce travail d'envergure, la collectivité a prévu de se faire assister de bureaux d'études compétents dans les différents domaines abordés par le PLUI. Bien évidemment, une concertation avec les habitants sera menée pendant tout le temps d'élaboration du PLUI. Une information régulière du public (actualités, documents accessibles, calendrier, modalités de concertation…) sera assurée par le biais du site internet de la CAB et de ce magazine.

TOURISME

Besoin d'un break ?

Envie de s'offrir un petit week-end dans le Beauvaisis ? Rendez-vous sur le site **www.weekend-esprithautsdefrance.com.**

Succomberez-vous à une nuit romantique au château d'Auteuil et sa suite avec balnéo ?
Avez-vous envie de rêver et de passer la nuit dans un décor de théâtre avec spa chez AU2 à Muidorge ?
Préférez-vous les demeures anciennes qui cachent un petit loft romantique et gourmand comme à La Salamandre de Beauvais ou souhaitez-vous profiter d'un instant bien-être avec une séance de réflexologie plantaire dans une suite avec le spa juste au bout de votre lit aux Glycines de Saint-Sulpice ?
L'Office de Tourisme Beauvais Beauvaisis vous accueille et vous conseille. Fermez les yeux, vos hôtes s'occupent de tout et surtout de vous.

Vous possédez un hébergement de charme dans l'agglo et vous voulez rejoindre la plateforme Week-end Esprit Hauts-de-France ?

Contactez Aurélie, marketeur de l'Office de Tourisme, par téléphone au 03 44 15 30 39 ou par mail a.huqueleux@visitbeauvais.fr.